

ANNEXE 1

Pièces à fournir lors du dépôt du dossier de demande de subvention pour l'année N

I. Si votre coopérative est affiliée à l'OCCE, merci de nous fournir le Compte Rendu Financier de l'année N-1 ; Le dossier intégralement rempli et 1 RIB

II. Si votre coopérative n'est pas affiliée à l'OCCE :

Merci de nous fournir :

1. Le dossier de subvention intégralement rempli,
2. Le compte de résultat et le bilan de l'association,
3. Le rapport d'activité de l'année antérieure (N-1),
4. Le projet d'activités de N,
5. Un RIB (original),

Pièces à ajouter pour votre première demande ou si vous n'avez pas obtenu de subvention l'année précédente

6. Le récépissé de déclaration de création de l'association en Préfecture ou l'extrait du Journal Officiel,
7. Le dernier récépissé de déclaration de modification de l'association en Préfecture ou extrait du Journal Officiel,

* Si l'association n'a pas de numéro SIRET, vous pouvez le demander à la direction régionale de l'INSEE, 33 rue de Saget, 33000 Bordeaux - ☎ 05 57 95 05 00
(Cette démarche est gratuite)

Fiche d'identification de l'association support

Nom de l'association :

Adresse de correspondance :

.....

Nom/ Prénom du responsable :

Téléphone : Adresse mail :

ANNEXE 2

Bilan de l'action subventionnée en N-1

Le présent imprimé est à remplir impérativement (sauf si vous fournissez un document similaire, informatique détaillé). Un document par action.

Intitulé :

Classes concernées :

DEPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
ACHATS : - - -		BILLETTERIE / VENTES	
SERVICES EXTERIEURS : - Prestations / intervenants extérieurs - Transport - Communication - Billetterie - -		PARTICIPATIONS FINANCIERES COMPLEMENTAIRE DES PARENTS PARTICIPATIONS COOPERATIVE	
AUTRES (à préciser) : - - - - - -		SUBVENTIONS - Département - Ville(s) - Association	
TOTAL		TOTAL	

Pour certification conforme,
La ou le Mandataire :

Compte-rendu de l'action :

.....

ANNEXE 3

Budget prévisionnel de l'action

Le présent imprimé est à remplir impérativement (sauf si vous fournissez un document similaire, informatique détaillé). **Un document par action.**

PRESENTATION DE L'ACTION :

Intitulé :

Description de l'action :

Objectifs pédagogiques de l'action :

Méthode d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs :

Classes concernées :

Calendrier de l'action :

Information complémentaire qui vous semblerait pertinente :

Personne responsable de l'action : Nom : Prénom :

Fonction :

Téléphone : Adresse mail :

DEPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
ACHATS : - -		BILLETTERIE / VENTES	
SERVICES EXTERIEURS : - Prestations / intervenants extérieurs - Transport - Communication - Billetterie - -		PARTICIPATIONS FINANCIERES COMPLEMENTAIRE DES PARENTS PARTICIPATIONS COOPERATIVE	
AUTRES (à préciser) : - - - - -		SUBVENTIONS - Département - Ville(s) - Association	
TOTAL		TOTAL	

Pour certification conforme,
La ou le Mandataire :

ANNEXE 4

Attestation sur l'honneur

Cette fiche doit obligatoirement être remplie pour toutes les demandes (initiale ou renouvellement) et quel que soit le montant de la subvention sollicitée.

(Si le signataire n'est pas le représentant légal de l'organisme, joindre le pouvoir lui permettant d'engager sa responsabilité).

Je soussigné(e) :

Représentant(e) légal(e) de l'association ou de la coopérative :

- certifie que l'association est régulièrement déclarée.
- certifie que l'association a une assurance en responsabilité civile. Que l'association s'engage, si elle n'a pas souscrit d'assurance annulation événements, à ne pas réclamer à la ville de Périgueux une subvention en cas d'annulation.
- certifie que l'association est en règle au regard de l'ensemble des déclarations sociales et fiscales ainsi que des cotisations et paiements y afférant. Atteste que l'association est en conformité avec la réglementation en vigueur.
- certifie exactes et sincères les informations du présent dossier, notamment la mention de l'ensemble des demandes de subvention déposées auprès d'autres financeurs publics ainsi que l'approbation du budget par les instances statutaires.

Fait le : à

Nom - Prénom
Signature

Toute fausse déclaration est passible de peines d'emprisonnement et d'amendes prévues par les articles 441-6 et 441-7 du Code pénal